

TENDANCES **CROISSANCE ÉCONOMIQUE**

Stimuler l'économie en misant sur l'égalité

Pendant des décennies, de nombreux économistes et politiciens classiques ont cru que l'atteinte d'une plus grande égalité se ferait au détriment de la croissance économique. Ils prétendaient que la seule façon de faire profiter tout le monde d'une plus grande part de la tarte économique consistait à augmenter la grosseur de la tarte.

Il en aura fallu du temps, mais cette croyance bien ancrée est en voie de changer. Standard and Poors, l'influente agence qui évalue les cotes de crédit

des gouvernements et des sociétés, a récemment publié un rapport qui démontre clairement que des taux d'inégalité et de pauvreté élevés nuisent à la croissance économique. Ce constat est aussi partagé par un nombre croissant d'économistes de renom, le Fonds monétaire international et même certains investisseurs milliardaires.

Mais comment s'attaquer à la pauvreté et aux inégalités? Pour les spécialistes de Standard and Poors, l'amélioration de l'éducation, l'instauration d'un programme préscolaire universel de grande qualité par exemple, est prioritaire.

Ils proposent aussi une réforme fiscale progressive pour mettre fin aux échappatoires pour les riches, la création d'un impôt sur les héritages et des investissements accrus dans les soins de santé, l'éducation et l'infrastructure. Ces mesures seraient avantageuses pour les personnes moins nanties, créeraient des emplois et augmenteraient les revenus de

la classe moyenne. Incroyable mais vrai, l'arbitre des finances publiques le plus influent de Wall Street dit maintenant aux gouvernements qu'ils devraient réduire la pauvreté et les inégalités, éliminer les échappatoires fiscales dont profitent les riches et dépenser plus pour les services afin de stimuler la croissance économique!

Il faut toutefois faire davantage. Comme la Banque mondiale, l'OCDE et l'Organisation internationale du travail l'ont aussi souligné, pour relancer la croissance économique, nous devons renforcer la création d'emplois et augmenter les salaires.

Nous devons remplacer les politiques qui ont limité la hausse des salaires des travailleurs canadiens par une stratégie favorisant leur augmentation. Cette stratégie doit aussi permettre de réduire les inégalités et créer de bons emplois offrant de bons avantages sociaux et un environnement de travail adéquat. Le SCFP a fait état des mesures qui contribueraient à l'atteinte de ces objectifs dans le mémoire présenté lors des consultations budgétaires fédérales.

Ce mémoire est disponible à scfp.ca/economie

À L'INTÉRIEUR

2 COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE

3 PLUS D'ARGENT ET DE MEILLEURES SOURCES DE FINANCEMENT POUR LES MUNICIPALITÉS

3 LES DEMANDES DU SCFP POUR LE BUDGET FÉDÉRAL 2015

4 PAS LES MÊMES HAUSSES SALARIALES POUR TOUS LES TRAVAILLEURS

COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE

PLEINS FEUX SUR LES RÉCENTES ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES



POUVOIR SOUS INFLUENCE Les chefs d'entreprise disent au ministre des Finances de réduire les impôts et d'« acheter » les Premières Nations

Le nouveau ministre des Finances du Canada, Joe Oliver, suit les traces de son prédécesseur. Pour sa séance estivale de réflexion stratégique, il a invité un groupe de personnes triées sur le volet, des banquiers et des chefs d'entreprise principalement, à se rendre dans une auberge de la région d'Ottawa. Selon des sources, ces conseillers « spéciaux » lui ont dit d'accélérer les réductions d'impôt qui profiteront principalement aux riches grâce au fractionnement du revenu et à la hausse du plafond des comptes d'épargne libre d'impôt. Ils lui ont aussi suggéré de créer un fonds de plusieurs milliards de dollars afin de favoriser l'acceptation du trajet du pipeline de Northern Gateway par les Premières Nations et les communautés touchées.

SALAIRES Les dirigeants font de gros sacrifices au profit des travailleurs

En fait, c'est faux. Le quotidien *Globe and Mail* rapporte plutôt que

les principaux chefs d'entreprise obtiendront des augmentations de salaire. Rien de surprenant car la rémunération moyenne des chefs d'entreprise a augmenté de 11 % en 2013. Le P.D.G. le mieux payé au Canada, Gerry Schwartz d'Onex, a gagné 129 millions de dollars, dont près de la moitié sous forme d'options sur titres qui ne sont imposées qu'à la moitié du taux qui s'applique aux contribuables ordinaires. En outre, une dizaine de ces chefs d'entreprise ont des pensions de retraite valant déjà plus de 20 millions de dollars chacune, la plus élevée étant celle de 60 millions de dollars du P.D.G. de Shaw Communications, Bradley Shaw, qui est âgé de 50 ans. Cela place les choses en perspective quand vient le temps de négocier votre prochaine convention collective ou de payer votre prochaine facture du câblodistributeur.

HEURES TRAVAILLÉES La semaine de travail de trois jours?

Le milliardaire Carlos Slim Helu, géant des télécommunications, a récemment proposé que les employeurs commencent à offrir à leurs travailleurs une semaine de travail de trois jours pour que ceux-ci puissent avoir plus de temps pour

leur famille et leur épanouissement personnel. Sa proposition a été appuyée par un autre milliardaire, Richard Branson, de Virgin Records et de la compagnie aérienne Virgin. Mais il s'agirait d'un compromis : la journée de travail serait plus longue et les gens auraient à travailler jusqu'à 75 ans. Selon le journaliste Todd Humber: « L'idée est de profiter de l'argent de sa retraite alors que l'on est encore jeune et en santé ». Intéressant? Ça pourrait l'être si la proposition était accompagnée d'une hausse de salaire décente et d'une part de leurs milliards.

CONGÉS Le coût des congés de maladie est négligeable

Alors que le gouvernement fédéral et d'autres employeurs continuent d'attaquer les dispositions relatives aux congés de maladie, le directeur parlementaire du budget a fait le calcul du coût réel des congés de maladie. Il a constaté que le coût réel est négligeable, car l'employeur remplace rarement les personnes absentes. Même dans les services correctionnels fédéraux, où le recours aux congés de maladie est plus élevé, le coût réel correspond à moins de 0,3 % du budget du ministère et à seulement 0,5 % des salaires versés.

L'Économie au travail est publiée sur une base trimestrielle par le Syndicat canadien de la fonction publique pour offrir aux travailleurs et à leurs représentants de l'information accessible, des analyses éloquentes des tendances économiques et des outils pour faciliter les négociations. *L'Économie au travail* remplace la publication antérieure du SCFP, *Le climat économique pour les négociations*.

Découvrez les éditions de *L'Économie au travail* en ligne à scfp.ca/economieautravail. Accédez aussi à d'autres liens utiles.

Pour s'abonner par courriel ou par courrier à *L'Économie au travail*, allez à scfp.ca/abonnement.

À moins d'indications contraires, tout le contenu a été rédigé par Toby Sanger. Wes Payne et Philippe Gagnon sont les rédacteurs en chef. La mise en page a été réalisée par Marnie Thorp. Veuillez communiquer par courriel (tsanger@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution.

SEP8491



SCFP / Syndicat canadien de la fonction publique

Plus d'argent et de meilleures sources de financement pour les municipalités

Les municipalités sont chargées de l'exploitation, de l'entretien et de la reconstruction de près de 50 % de l'infrastructure publique du Canada. Pourtant, elles ne reçoivent directement que huit cents pour chaque dollar d'impôt prélevé au pays. En plus, les sources de revenus accessibles aux municipalités canadiennes, surtout l'impôt foncier et les frais d'utilisation, sont régressives, les moins nantis et la classe moyenne y consacrant une plus grande part de leurs revenus que les plus riches. Dans d'autres pays, les municipalités ont accès à des sources de revenus plus diversifiées, incluant l'impôt sur le revenu et les taxes de vente.

Au Canada, les municipalités dépendent davantage des transferts des gouvernements fédéral et provinciaux. Mais ces transferts fluctuent et doivent habituellement servir à la réalisation de projets d'immobilisations,

le gouvernement fédéral faisant même pression pour que ces projets fassent l'objet d'un partenariat public-privé.

Or, le déséquilibre fiscal demeure important. Alors que le gouvernement fédéral enregistrera bientôt un excédent budgétaire, le déficit au chapitre de l'infrastructure municipale dépasse toujours les 100 milliards de dollars.

Afin de fournir de meilleurs renseignements sur le sujet, le SCFP a produit un rapport de recherche intitulé *Financer un avenir meilleur. La Trousse d'outils pour un financement équitable des municipalités du Canada* a aussi été développée. Ces deux outils mettent l'accent sur l'accès des municipalités à des sources de revenus plus progressives favorisant l'égalité dans les communautés canadiennes.

Les finances municipales peuvent être compliquées, mais ces documents en facilitent la compréhension. Si



votre municipalité est aux prises avec des contraintes budgétaires, ces outils peuvent être utiles pour favoriser les échanges entre les conseillers municipaux et les militants.

Vous pouvez obtenir des versions de ces documents ou commander des exemplaires couleur à scfp.ca/municipalites.

SCFP POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Les demandes du SCFP pour le budget fédéral 2015

Comme le prochain scrutin fédéral se déroulera d'ici un an, les 12 prochains mois seront cruciaux pour les droits des travailleurs canadiens et l'avenir de leurs familles.

Le prochain budget fédéral est primordial à cet égard puisqu'il énoncera les priorités du gouvernement Harper en vue de l'élection, mais aussi pour les prochaines années. De plus, pour la première fois depuis 2007, le gouvernement fédéral aura un excédent budgétaire qui, selon les projections, devrait atteindre près de 10 milliards de dollars l'année prochaine et encore plus les années suivantes.

En dépit des excédents budgétaires à venir, le gouvernement prévoit toujours réduire son financement des soins de santé et supprimer 9000 autres emplois.

Le gouvernement veut effectuer ces compressions afin de disposer de fonds additionnels pour compenser en partie les réductions d'impôt à saveur électorale comme le fractionnement du revenu et les comptes d'épargne libre d'impôt. Si

le gouvernement Harper obtient une autre majorité, nous pouvons aussi nous attendre à une diminution des droits des travailleurs et à des efforts pour maintenir les salaires bas.

Voilà pourquoi ce budget fédéral et les élections qui suivront revêtent une telle importance.

Le SCFP a fait état des mesures qui devraient à son avis faire partie du prochain budget fédéral. Nous demandons au gouvernement et aux politiciens fédéraux de :

- créer plus d'emplois de qualité supérieure, notamment en investissant dans le logement abordable, le transport en commun et les énergies renouvelables.
- favoriser la croissance des salaires et des revenus, notamment en bonifiant l'assurance-emploi et en réformant le Programme des travailleurs étrangers temporaires.
- garantir un revenu décent à la retraite à tous les Canadiens

en bonifiant le Régime de pensions du Canada et en rétablissant l'âge de l'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti.

- soutenir les travailleurs et leurs familles en établissant un programme national de garderies publiques de qualité.
- améliorer et élargir le système public de soins de santé.
- accroître l'équité fiscale, notamment en rétablissant le taux fédéral d'imposition des sociétés à 22 %, en éliminant les échappatoires fiscales, en rétablissant le taux maximal d'imposition de 35 % sur les revenus supérieurs.

Encouragez votre député à appuyer ces mesures bénéfiques pour les travailleurs et leurs familles.

Le mémoire du SCFP présenté au Comité permanent des finances est accessible à scfp.ca/economie.

Pas les mêmes hausses salariales pour tous les travailleurs

L'augmentation moyenne du salaire de base pour les travailleurs du secteur public est demeurée faible à 1,5 % dans le cadre des principales conventions collectives signées dans les premiers six mois de 2014.

Cette augmentation est inférieure au taux d'inflation actuelle et le constat est le même si on considère l'inflation prévue pendant la durée moyenne de ces conventions, soit quatre ans. Si l'inflation augmente en moyenne de

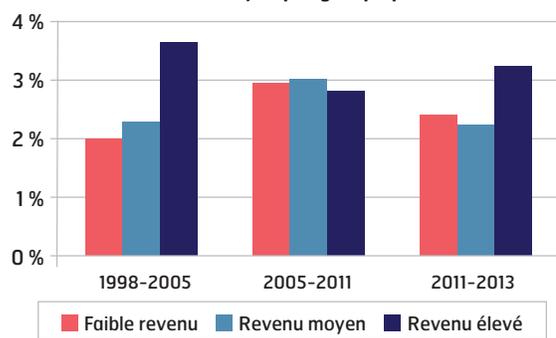
2 % par année, les travailleurs visés par ces hausses salariales subiront une perte d'environ 2 % de la valeur réelle de leur salaire durant la période couverte par leur convention collective.

Cette moyenne demeure faible en raison du gel salarial d'un an en Colombie-Britannique et d'un certain nombre d'augmentations modestes dans le secteur public de l'Ontario.

Dans le secteur privé, le salaire de base a augmenté un peu plus, soit 2,2 %, selon les principales conventions collectives signées au cours de la première moitié de 2014. Cette augmentation est à peine supérieure à l'inflation. Dans la plupart des provinces, les conventions des travailleurs du secteur privé ont suivi avec difficulté l'inflation et la hausse des prix.

Ces hausses du salaire de base rapportées par Travail Canada correspondent aux augmentations qui s'appliquent

Progression différenciée des salaires : augmentation annuelle du salaire horaire moyen par groupe professionnel



Données calculées à partir du tableau CANSIM 282-0070 de Statistique Canada

au niveau de classification le plus bas des diverses conventions collectives.

Jusqu'en 2005, les salaires versés aux gestionnaires et aux professionnels les mieux payés surpassaient de beaucoup les salaires des travailleurs faiblement ou moyennement rémunérés, ce qui a accru l'inégalité salariale. De 2005 à 2011, la rémunération moyenne de tous ces groupes a augmenté environ au même rythme, les travailleurs faiblement ou moyennement rémunérés ayant profité d'un marché du travail resserré et les travailleurs les moins bien payés des hausses du salaire minimum. Depuis 2011, nous assistons de nouveau à une progression différenciée des salaires, les travailleurs des professions mieux rémunérées obtenant des hausses salariales plus élevées que les travailleurs faiblement ou moyennement rémunérés.

Cette différence est préoccupante. De plus, les pressions exercées sur les

travailleurs pour qu'ils acceptent des avantages sociaux et des régimes de retraite à deux vitesses augmentent, ce qui ne ferait qu'accroître les inégalités et ralentir la croissance économique.

Il existe une relation importante entre le taux de chômage et les hausses salariales. Selon la courbe de Phillips utilisée en économie, un taux de chômage faible fait augmenter les salaires. Par contre, après une récession, le rétablissement des salaires s'étend sur une plus longue période, d'où le dilemme. En effet, nous avons besoin d'une croissance plus forte de l'économie et des emplois pour que les salaires augmentent, mais nous avons aussi besoin d'une croissance des salaires plus forte pour stimuler l'économie. Malheureusement, les politiques gouvernementales visant à maintenir les salaires à un bas niveau et à réduire les prestations sociales nuisent à l'économie.

Pour obtenir des hausses salariales décentes et une croissance économique durable fondée sur les salaires, nous ne pouvons attendre que l'économie se renforce d'elle-même ni que la croissance fondée sur les salaires nous ouvre la voie. Nous avons besoin à la fois d'une solide création d'emplois suscitée par des investissements publics et de mesures pour renforcer le pouvoir de négociation des travailleurs, y compris des mesures qui profitent aux travailleurs peu rémunérés comme des hausses du salaire minimum. Sinon, le rétablissement ne se matérialisera pas.

Salaires, inflation et taux de chômage par province

	Canada	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Hausses du salaire moyen (taux de base dans les principales conventions collectives signées de janvier à juin 2014)											
Secteur public	1,5 %	-	1,4 %	2,5 %	-	1,6 %	1,4 %	2,1 %	1,8 %	2,1 %	1,3 %
Secteur privé	2,2 %	-	-	-	1,7 %	-	2,1 %	1,9 %	1,9 %	-	2,6 %
Indices des prix à la consommation											
Janvier à juillet 2014	1,9 %	2,2 %	2,3 %	1,9 %	1,7 %	1,2 %	2,2 %	2,2 %	2,5 %	2,7 %	0,9 %
Prévision 2015	2,0 %	1,9 %	1,9 %	1,9 %	1,8 %	1,9 %	2,0 %	2,0 %	2,2 %	2,3 %	1,8 %
Taux de chômage											
Janvier à juillet 2014	7,0 %	12,2 %	11,1 %	9,0 %	10,0 %	7,8 %	7,4 %	5,5 %	3,8 %	4,7 %	6,1 %
Prévision 2015	6,7 %	11,7 %	11,4 %	8,6 %	9,8 %	7,5 %	7,0 %	5,2 %	4,0 %	4,2 %	6,0 %

Sources : Règlements salariaux des conventions collectives de Travail Canada, Indice des prix à la consommation et Enquête sur la population active de Statistique Canada (tableaux CANSIM 326-0020 et 282-0087) et prévisions provinciales des grandes banques (TD, Banque Royal, CIBC, Banque de Montréal).